



La Chambre Syndicale de la Métallurgie Haute-Savoie est le syndicat professionnel de la Métallurgie qui représente 1 150 entreprises en Haute-Savoie.

Sa mission : accompagner au quotidien leur développement économique et social.

nouvelle convention collective

l'industrie de demain
s'écrit aujourd'hui



Déploiement de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie par la CSM Haute-Savoie pour ses adhérents

Seront mobilisés à la CSM Haute-Savoie :

- le Pôle Compétences, Emploi et Développement RH
- le Pôle Juridique, Santé, Sécurité

Nos actions :

Réunions, formations,
ateliers, clubs...

+ Accompagnement quotidien

+ Prestations

d'accompagnement ciblées
(ou personnalisées...)

L'interprétation des dispositions conventionnelles relèvera exclusivement des partenaires sociaux de la Branche. Ces sujets techniques nécessitent des experts de la CSM.



7 février 2022

Signature de la nouvelle Convention Collective

1^{er} janvier 2023

Entrée en vigueur du nouveau régime obligatoire de Protection sociale complémentaire

1^{er} janvier 2024

Entrée en vigueur de la Convention Collective



- Une Convention Collective unique sur tout le territoire national
- Une Convention Collective unique pour les cadres et non cadres

Des chantiers d'envergure à mener :



- La mise en place de la **Protection sociale complémentaire** pour le 1^{er} janvier 2023



- La **nouvelle Classification** doit être mise en oeuvre dans toutes les entreprises de la Métallurgie le 1^{er} janvier 2024. Elle doit être préparée dès maintenant (fiche descriptive d'emploi, cotation etc).

Structure :

- Convention Collective et ses annexes
- Accord autonome relatif à la formation professionnelle
- Accord autonome relatif à la protection sociale complémentaire
- Accord autonome relatif à la santé, sécurité, conditions et qualité de vie au travail

Principe :

- La nouvelle Convention Collective s'applique obligatoirement à toutes les entreprises relevant de son champ d'application

1 > Principe et architecture

2 Classification

3 Temps de travail

4 Santé / Conditions de travail

5 Relations individuelles de travail

6 Emploi / Formation

7 Protection sociale complémentaire

8 Rémunération

9 Dialogue social en entreprise



Droit transitoire

**nouvelle
convention
collective**

**l'industrie de demain
s'écrit aujourd'hui**



**Scannez !
et retrouvez
toutes nos dates**

www.csmhautesavoie.com

Votre contact :

Anne-Sophie Verdier

06 40 78 75 87

asverdier@csmhautesavoie.com

Maison des Entreprises - 27 rue Royale - 74010 Annecy